La Minerve

Le Minervois

Bulletin municipal SEPTEMBRE 2023

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0
Téléphone : **819 681-3380** • Télécopieur : **819 274-2031**
www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : **info@municipalite.laminerve.qc.ca**
HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

JOURNÉES DE LA CULTURE

Deux belles activités sont prévues dans le cadre des Journées de la culture, les **29** et **30 septembre** prochain. Vous trouverez tous les détails un peu plus loin au présent bulletin.

DESCENTE PUBLIQUE SUR LE CHEMIN DES QUARANTE-TROIS

Nous sommes heureux de confirmer que toutes les autorisations ministérielles ont été obtenues dans le cadre des travaux d'aménagement de la descente publique sur le chemin des Quarante-Trois. Les travaux d'aménagement s'effectueront donc au cours de l'été 2024.

ARRÊT TEMPORAIRE DE LA COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Depuis le 8 août dernier, la MRC des Laurentides a dû suspendre la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) sur son territoire. Les contribuables doivent donc garder temporairement leurs RDD à la maison, jusqu'à ce que les services de collecte aient vidé les contenants d'entreposage actuels. Il est important de se rappeler de ne pas disposer des RDD dans le bac à déchets.

SÉANCES DU CONSEIL

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2023

Les membres du conseil municipal ont octroyé le contrat pour la réfection du chemin des Fondateurs à la firme « 9088-9569 Québec Inc. » (RB Gauthier), et ce, pour un montant de 1 806 025,41 $, taxes incluses, le tout sujet à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 723 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Le projet de règlement d'emprunt numéro 723 a été adopté afin de décréter une dépense de 1 650 000 $ ainsi qu'un emprunt de 1 650 000 $ pour la réfection du chemin des Fondateurs.

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Administration

Il a été convenu de procéder au refinancement du règlement d'emprunt numéro 509 pour l'approvisionnement en eau potable pour le réseau d'aqueduc, et d'accepter l'offre de Banque Nationale, Marchés financiers, pour son emprunt par billet en date du 11 septembre 2023, au montant de 73 100 $, lequel viendra à échéance le 11 septembre 2028 et portera intérêt au taux semi-annuel moyen de 6,25894 %.

Le règlement d'emprunt numéro 723 décrétant une dépense de 1 650 000 $ et un emprunt de 1 650 000 $ pour la réfection du chemin des Fondateurs, a été adopté et sera soumis à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Un avis de motion ainsi que le projet de règlement numéro 724 relatif à la circulation des véhicules hors route sur certains chemins du territoire de la municipalité, a été adopté. Vous trouverez les détails de ce règlement un peu plus loin au présent bulletin.

Travaux publics

Les membres du conseil municipal ont accepté la soumission de « Compass Minerals Canada Corp » pour l'achat d'environ 600 tonnes de sel de déglaçage pour l'année 2023-2024, au coût de 115,58 $ la tonne métrique, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont accepté la soumission de « Les Agrégats de Labelle » pour l'achat de 9000 tonnes d'abrasif mélangé, au coût de 9,34 $ la tonne métrique, plus les taxes applicables.

Monsieur Denis Poulin a remis sa démission comme préposé aux travaux publics.

Il a été convenu d'acheter une camionnette usagée pour le Service des travaux publics, pour un montant n'excédant pas 50 000 $ et d'utiliser les sommes qui avaient été réservées au budget pour l'achat d'un camion 10 roues usagé, aux termes de la résolution 2023.01.027.

Il a été convenu d'autoriser l'achat d'une remorque fermée de 12' x 7', pour un montant n'excédant pas 7 500 $, plus les taxes applicables, et d'affecter le fonds de roulement pour financer cet achat.

Messieurs Benoit Bruneau et Simon Jorg ont été embauchés au poste de chauffeur temporaire pour la saison hivernale, à 100% de l'échelle salariale, selon les besoins de la Municipalité et les conditions de la convention collective en vigueur.

Hygiène du milieu

Suite à l'adhésion de la Municipalité de La Minerve à la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER), il a été convenu d'accepter les conditions de l'entente intermunicipale créant la RCER, incluant ses addendas 1 et 2, et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité.

Le maire Johnny Salera a été nommé délégué pour siéger au conseil d'administration de la RCER et la conseillère Mathilde Péloquin-Guay a été nommée comme substitut.

Urbanisme

Le mandat de monsieur Stéphane Locas, comme membre du comité consultatif en urbanisme (CCU), a été renouvelé pour 1 an, soit jusqu'au 5 juillet 2024.

Loisirs et culture

Il a été convenu d'autoriser la directrice générale, madame Suzanne Sauriol, à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière auprès du ministère de la Famille via le Programme de soutien aux politiques familiales municipales, et de confirmer que l'élue responsable des questions familiales est madame Darling Tremblay.

Contrôle du myriophylle à épis sur 4 de nos lacs

Lac Alphonse

L'été a été actif sous l'eau! Notre agente du CRE Laurentides, Élia Auer, a malheureusement identifié du myriophylle à épis au lac Alphonse. La Municipalité est rapidement intervenue avec des bénévoles afin que des plongeurs qualifiés puissent arracher manuellement les ± 25 plans qui y ont été trouvés.

Lac à la Truite

Le lac à la Truite a aussi été surveillé pour la deuxième année. En collaboration avec les représentants de l'Association du lac, environ 38 plants juvéniles y ont été arrachés manuellement. La rivière du lac des Mauves a aussi été patrouillée et deux plants y ont été retirés.

Lac des Mauves

Pour la cinquième année, le lac des Mauves a été contrôlé. Il y a eu 4 plongeurs pour procéder à l'arrachage manuel des herbiers en stade juvénile et adulte, lesquels avaient été préalablement identifiés par les membres de l'Association du lac des Mauves.

Lac Chapleau

Les résidents du lac ont certainement vu cet été, les représentants et employés de la firme FYTO, engagée par la Municipalité pour le contrôle du myriophylle à épis sur ce lac. Une superficie de 5000 mètres carrés a été bâchée par les professionnels de cette firme et l'ensemble du grand secteur du lac a fait l'objet d'un contrôle manuel. D'ici la fin de l'année 2023, un rapport détaillé sur les réalisations 2023 nous sera acheminé et nous l'afficherons sur notre site Internet afin que vous puissiez le consulter. Nous vous informerons dès qu'il sera accessible.

Nous vous rappelons qu'il est primordial de laver vos embarcations pour empêcher la propagation du myriophylle à épis.

FORMATION SUR LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS

Le 6 août dernier, une formation a été offerte sur deux espèces exotiques envahissantes : le myriophylle à épis, dont la présence a été relevée aux lacs des Mauves, la Truite, Chapleau et maintenant Alphonse, ainsi que sur le cladocère épineux, présent en Abitibi.

Environ une vingtaine de personnes étaient présentes et plusieurs questions ont été posées, ce qui a donné lieu à un bel échange avec les participants.

NOUS NE SOMMES JAMAIS À L'ABRI DES CYANOBACTÉRIES, REBOISEZ VOTRE RIVE!

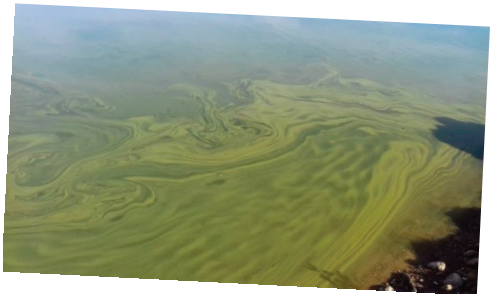

Quelques lacs de la municipalité font partie du Réseau de surveillance volontaire des lacs. Le ministère de l'Environnement du Québec analyse l'eau des lacs et mesure notamment la concentration de phosphore qui est un nutriment limitant, c'est-à-dire que la croissance des plantes et des algues est limitée par sa présence. **Le respect de la bande de protection riveraine est un des moyens permettant de limiter l'apport de phosphore dans les plans d'eau.** Cependant, plusieurs citoyens ne portent pas attention à cette règlementation qui est pourtant si importante pour préserver la qualité de l'eau de nos lacs.

La présence de cyanobactéries contraint l'accès à l'eau potable, l'accès aux sports nautiques et peut même affecter la valeur foncière des propriétés riveraines. De plus, la prolifération de ces algues peut entraîner d'autres problèmes, dont notamment la mortalité massive des poissons en été ainsi que de mauvaises odeurs.

Nous vous invitons à profiter de différents rabais disponibles dans les centres horticoles afin de trouver des espèces indigènes qui vous plaisent et qui permettront de mieux protéger votre lac. Les prix sont très avantageux à cette période-ci de l'année et l'automne est un très bon moment pour les planter puisque le sol est encore chaud et que les racines peuvent absorber l'eau dont elles ont besoin. Nous vous encourageons donc à revégétaliser votre bande de protection riveraine.

SORTIE DES EMBARCATIONS LAC AUX CASTORS ET LAC MINERVE

Les propriétaires des Lac aux Castors et Minerve, auront la possibilité à nouveau cette année, de sortir leur(s) embarcation(s) via le chemin Paul-Grégoire, aux dates suivantes :

Samedi, le **23 septembre** 2023
de **8 h** à **17 h**

Dimanche, le **8 octobre** 2023
de **8 h** à **17 h**

Un gros merci à monsieur Benoit Séguin qui permet temporairement aux contribuables de passer sur son terrain privé pour les mises à l'eau et les sorties des embarcations.

MERCI D'ÊTRE RESPECTUEUX DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Centre d'Action Bénévole Laurentides

CHAUFFEURS BÉNÉVOLES
Pour les aînés de la Minerve

Le Centre d'action bénévole Laurentides recherche des chauffeurs afin d'assurer un accompagnement ainsi qu'une présence pour les rendez-vous importants des aînés et des personnes en légère perte d'autonomie de votre municipalité.

Vous êtes disponible quelques heures par mois ?

Julie
819-425-8433 p.25

682, rue de St-Jovite, Mont-Tremblant
www.cab-laurentides.org

NOUVEAUTÉ QUANT AUX MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR 2024

À compter de janvier 2024, la collecte des matières résiduelles (ordure, recyclage et compostage) sera effectuée par la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER). Le fait de ne plus effectuer nous-mêmes la collecte des matières résiduelles n'engendrera aucuns frais supplémentaires pour les contribuables et devant les défis importants que représentent l'entretien des camions ainsi que le recrutement de main-d'œuvre, cette option s'avérera favorable pour nous. La RCER procédera donc à la collecte de tous les bacs (noir, vert et brun) et celle-ci sera effectuée la même journée pour un type de bac, sur tout le territoire (ex : mercredi tous les bacs noirs sur tout le territoire). Un calendrier de collecte est déjà en préparation et vous sera acheminé dès cet automne.

TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LE CHEMIN DES FONDATEURS

En prévision des travaux de réfection qui seront effectués sur une distance d'environ 1,85 kilomètre sur le chemin des Fondateurs, soit la section entre le chemin de La Minerve et le minigolf, soyez avisés que des travaux en régie pour le profilage de fossés et le remplacement de ponceaux débuteront sous peu. La circulation pourrait par moment s'effectuer en alternance. Nous vous invitons à ralentir à l'approche des zones de travaux et à demeurer vigilants pour la sécurité de nos travailleurs.

RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE

Conformément au règlement numéro 724 relatif à la circulation des véhicules hors route, veuillez prendre note que la circulation des véhicules hors route est interdite sur tous les chemins municipaux, sauf aux endroits suivants et sous certaines conditions :

La Municipalité accorde au Club Quad Iroquois ainsi qu'aux porteurs de la vignette émise par ceux-ci, la permission de circuler sur les chemins suivants :

Sur le chemin des Fondateurs : au nord de l'intersection du chemin de La Minerve et jusqu'à l'intersection du chemin Després (1,9 km);

Sur le chemin Després : vers le nord, à partir de l'intersection du chemin des Fondateurs, jusqu'au sentier hors route (6,1 km);

Sur le chemin des Fondateurs : vers le sud pour se rendre jusqu'à la rue du Club (1,5 km);

Sur une partie du chemin des Grandes-Côtes, pour se rendre sur le chemin Després (1,5 km);

Sur toute la longueur des chemins suivants :

des Pionniers	Vetter	Pépin
Lafond	Poupart	Paul-Grégoire
de l'Érablière	Daigneault Sud	Isaac-Grégoire Sud
des Mauves	Séguin	Lac-à-la-Truite
Beaudet		

De plus, la Municipalité accorde aussi aux porteurs de la vignette émise par le « club », la permission de circuler sur les chemins, pour se rendre de leur point d'attache au sentier le plus près, et ce, pour une distance maximale d'un kilomètre.

Les autorisations ci-dessus sont consenties à condition que le « club » assure et veille au respect des dispositions de la Loi sur les véhicules hors route et du respect dudit règlement.

La Minerve

Municipalité Amie Des Aînés

En partenariat avec : Québec

Municipalité amie des aînés

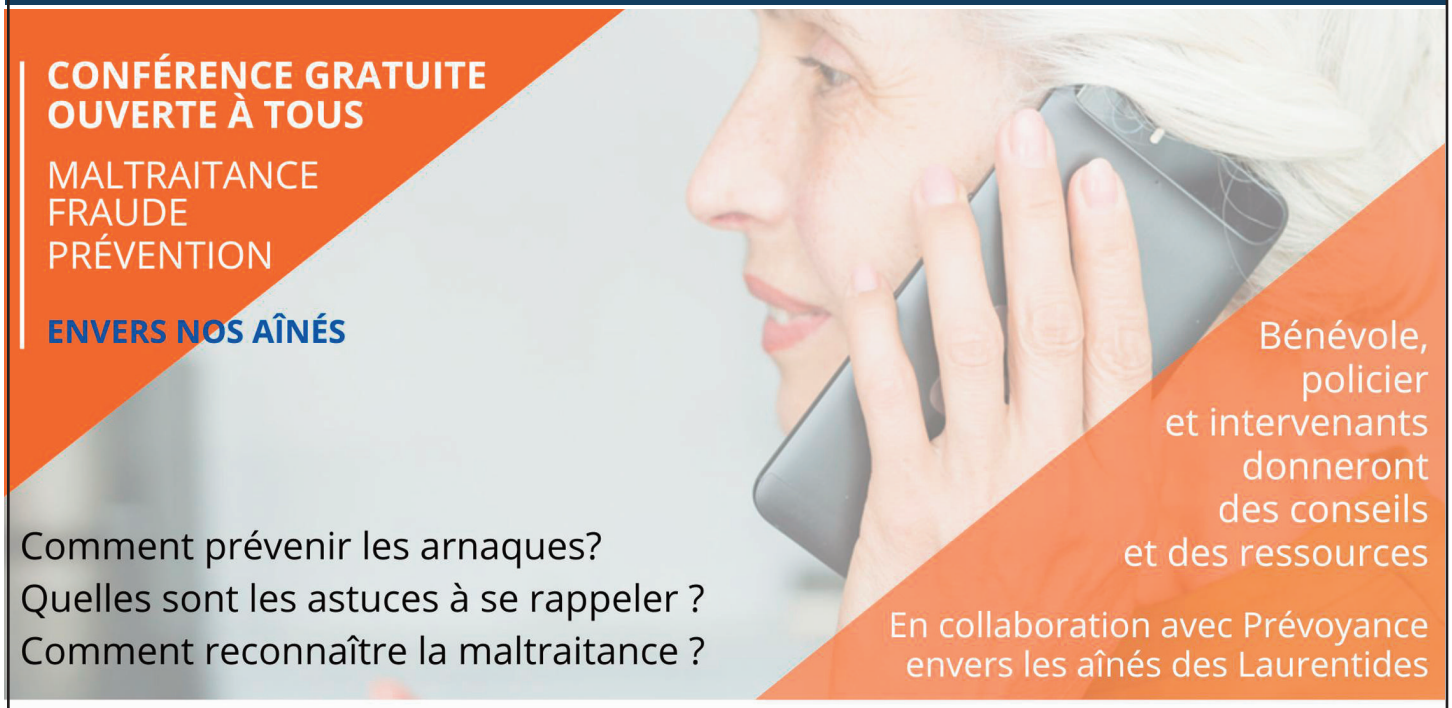

CONFÉRENCE GRATUITE OUVERTE À TOUS

MALTRAITANCE
FRAUDE
PRÉVENTION

ENVERS NOS AÎNÉS

Comment prévenir les arnaques?
Quelles sont les astuces à se rappeler ?
Comment reconnaître la maltraitance ?

Bénévole, policier et intervenants donneront des conseils et des ressources

En collaboration avec Prévoyance envers les aînés des Laurentides

Jeudi 28 septembre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30
Centre communautaire
91, chemin des Fondateurs, La Minerve, J0T 1S0
Téléphone: 819 681-3380, poste 5511

Café et léger goûter offerts sur place

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Sûreté du Québec – Police

fadoq

Appui proches aidants

www.lappui.org/fr

C'est un secret bien gardé que cette plate-forme de référence Web sur la proche aidance au Québec ! Voici des exemples de ce que vous y trouverez :

- Activités de formation en ligne;
- Conseils et ressources sur des sujets variés (aide à domicile, répit, transport, soutien juridique et fiscal);
- Balados animés par des personnalités bien connues;
- Service d'accompagnement personnalisé de conseillers axé sur la bienveillance et l'empathie, accessible par **téléphone au 1 855 852-7784,** tous les jours de 8 h à 20 h, et par **courriel** via un formulaire de contact.

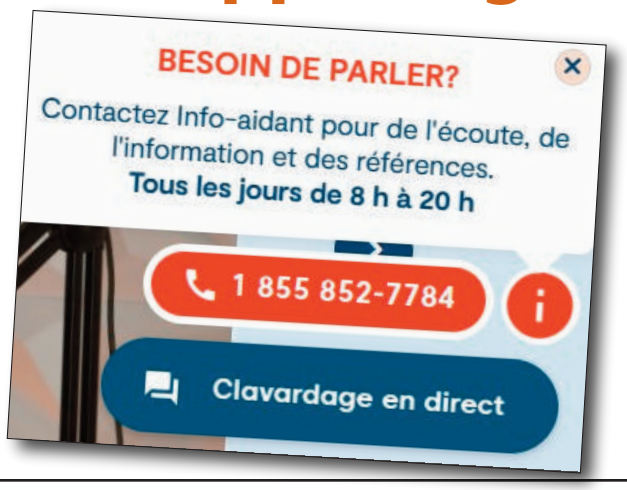

Calendrier des *Activités*

OCTOBRE	10 24	13 h 30 10 h 00	**PORTE OUVERTE ATELIER DE PEINTURE**	Doigts d'arts Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE OCTOBRE	14 - 21 - 28 5 - 19 - 26	19 h 30	**BASEBALL-POCHE**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	20	19 h 00	**BINGO**	Maison des Jeunes	Centre communautaire
SEPTEMBRE OCTOBRE	18 - 25 2 - 9 - 16 - 23 - 30	13 h 00	**CARTES**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE OCTOBRE	15 - 22 - 29 6 - 20 - 27	13 h 00	**CARTES LE VENDREDI**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE	28	09 h 30	**CONFÉRENCE GRATUITE SUR LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉES**	MADA	Centre communautaire
SEPTEMBRE OCTOBRE	21 5 - 19	09 h 00	**CUISINE COLLECTIVE**	MADA	Centre communautaire
OCTOBRE	18	12 h 00	**DINER COMMUNAUTAIRE**	Hirondelles	Centre communautaire
OCTOBRE	16 - 20 - 23 - 27 - 30	10 h 00	**EXERCICES VIE ACTIVE / BOUGEONS +**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE OCTOBRE	13 - 20 - 27 4 - 11 - 18 - 25	19 h 30	**JEU DE DARDS**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE OCTOBRE	14 - 21 - 28 5 - 12 - 19 - 26	13 h 00	**SCRABBLE**	Club de scrabble Mine de rien	Centre communautaire
OCTOBRE	2	19 h 00	**SÉANCE DU CONSEIL**	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
OCTOBRE	4	16 h 30	**SOUPER PARTAGE POUR FEMMES**	Éveil féminin	Centre communautaire

ROUTE DES ARTS

Merci aux artistes et artisans pour leur implication
à la Route des arts 2023.
Malheureusement, il y a eu peu de participation
comparativement à l'an passé.
Nous proposerons une nouvelle formule pour l'an prochain.

Le comité organisateur de la Route des arts

JOURNÉE PORTE OUVERTE POUR LES ATELIERS DE PEINTURE

Vous êtes cordialement invités à une journée porte ouverte
qui se tiendra le mardi **10 octobre** de **13 h** à **15 h**,
au centre communautaire.

Vous y trouverez notre programmation ainsi que des explications
de divers ateliers donnés par différents artistes.

UN GOÛTER SERA SERVI

Les ateliers sont offerts gratuitement,
il suffit d'obtenir votre carte de membre au coût de 20 $.

Louise Trudel,
Présidente des Doigts d'art Minervois

Bienvenue aux nouveaux membres!

BIBLIOTHÈQUE *La Minerve*

Madame *Lise Grégoire Boulanger*
expose
ses œuvres
jusqu'en
décembre
à la
bibliothèque

Les journées de la culture

VENDREDI 29 SEPTEMBRE
À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MINERVE

Dans le cadre des Journées de la culture, le caricaturiste Lafontaine sera sur place et dessinera des scènes du village avec le public, sur une murale patrimoniale de 4' x 6'. Les gens seront invités à se remémorer un fait marquant de leur village, un personnage historique ou contemporain, un lieu fréquenté ou une anecdote arrivée, bref, quelque chose qui marque leur identité avec leur lieu de résidence, leur habitat et leur environnement. Petits et grands sont invités à venir participer en coloriant les dessins de l'artiste ou en ajoutant leurs propres coups de crayon à cette œuvre collective et éphémère.

Breuvages et collations seront servis.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
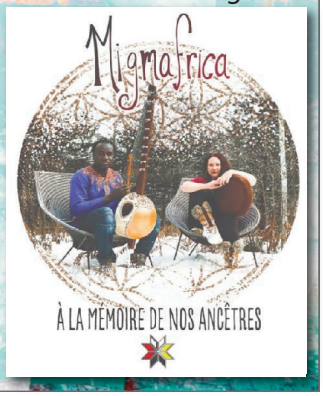
Mi'gmafrica, c'est la rencontre musicale entre la culture mandingue, avec Sadio Sissokho, émérite griot du Sénégal, et la culture mi'gmaq, avec Valérie Ivy Hamelin, artiste multidisciplinaire de la Nation micmac de Gespeg. Les mélodies, les chants, les hommages aux anciens et les prières s'allient en douceur et puissance, pour vous amener dans les confins de l'histoire de l'humanité. Deux traditions, deux continents, qui puisent leur inspiration et force aux mêmes sources, les racines de la terre et la Création. Sadio partage, à la kora et à la voix, les chants traditionnels mandingues reçus de son père et Valérie Ivy partage quelques chants traditionnels mi'gmaq, accompagnée de son tambour à main, de sa flûte et de sa voix. Ensemble, ils nous présentent ces chants revisités, ainsi que des compositions, dans lesquelles s'entrecroisent, avec magie et beauté, les langues mi'gmaq, mandingue, wolof et française.